

**REPUBLIQUE
FRANÇAISE**

**DEPARTEMENT
DU
GARD**

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
16	17

**Date de la
convocation
23/10/2020**

**OBJET
DE LA
DÉLIBÉRATION**

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE
POUR LES
COMMUNES
SINISTRÉES DU
GARD**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 29 OCTOBRE 2020

**DELIBERATION N° 10
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- B. ETTORI (procuration à J.-C. MAZAUDIER)
- K. MATHIEU
- V. GONZALVO

Mme Karine PERROTIN a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal un appel aux dons lancé par l'Association des Maires du Gard en faveur des communes sinistrées lors des récentes intempéries.

Ces dons seront affectés à la reconstruction des équipements publics dévastés au sein des communes gardoises.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Donne un avis favorable au versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association des Maires du Gard ;
- Charge Monsieur le Maire de procéder au mandatement de cette somme.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20201029-DE10-291020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/11/2020

Affichage : 02/11/2020

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER



(Handwritten signature of Jean-Claude MAZAUDIER)

Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER



(Handwritten signature of Jean-Claude MAZAUDIER)